



## AVIS PUBLIC

### **ENTRÉE EN VIGUEUR DU PPCMOI NUMÉRO 2024-12-400, SUR LES LOT 4 867 557, 4 867 574, 4 867 578 et 4 867 582 SIS AU 671, RUE MAPLE**

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par le soussigné :

**QUE** lors de la séance ordinaire tenue le 4 décembre 2024, en vertu du Règlement 220, le Conseil municipal a adopté le Projet Particulier de Construction, de Modification ou d'Occupation d'un Immeuble (PPCMOI) suivant :

- Adoption du deuxième projet de PPCMOI adopté en vertu du règlement numéro 220 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) afin de permettre l'implantation d'une nouvelle remontée mécanique quadruple sur les lots 4 867 557, 4 867 574, 4 867 578 et 4 867 582, sis au 671, rue Maple»

Ledit PPCMOI a pour objet de permettre l'implantation d'une nouvelle remontée mécanique quadruple sur les lots 4 867 557, 4 867 574, 4 867 578 et 4 867 582, sis au 671, rue Maple.

**QUE** ce PPCMOI a été approuvé par la MRC de Brome-Missisquoi le 17 décembre 2024. Un certificat de conformité à l'égard de ce projet a été délivré le 17 décembre 2024.

Prenez en outre avis que ce PPCMOI entre en vigueur conformément à la Loi et que toute personne intéressée et qui désire prendre connaissance dudit projet peut le faire en se présentant au bureau de la Ville, 11, rue Principale Sud, Sutton, durant les heures régulières de bureau. Toute personne intéressée peut aussi prendre connaissance du PPCMOI adopté en cliquant sur le lien suivant : <https://sutton.ca/avis-public-dentree-en-vigueur-dun-ppcmoi-671-rue-maple/> .

**DONNÉ** à Sutton, Québec, ce **20<sup>ième</sup> jour** du mois de **février** de l'an **2025**.

*Jonathan Fortin, LL.B., OMA, avocat  
Directeur général adjoint |  
Greffier et directeur des affaires juridiques*